

Analyses et études (juin 2012)

J'ai repéré un certain nombre d'études et d'analyses qui m'ont semblé utiles pour enrichir l'approche de l'entrepreneuriat des TPE et PME et de la création d'entreprise ; j'en ai extrait les éléments qui me semblaient essentiels et nouveaux, en retravaillant par exemple certains tableaux que j'ai voulus plus explicites ou en complétant l'analyse, et si besoin en formulant quelques commentaires. J'ai voulu aussi citer les chiffres qui servent de cadrage à ces thématiques. André LETOWSKI

Dans ce document :

Création d'entreprise, auto-entrepreneuriat

- Une forte chute du nombre de créateurs non auto-entrepreneurs en mai, tant au regard des 4 derniers mois de 2012 qu'au regard de mai 2011, alors que le nombre d'auto-entrepreneurs a nettement moins chuté *INSEE*
- Evolution de la création d'entreprise en Ile de France de 2009 à 2011 : un sursaut du nombre d'auto-entrepreneurs en 2011 et une situation inchangée pour les non auto-entrepreneurs *Note André Letowski et Crocis*

Démographie des entreprises

- De nouvelles productions d'indicateurs comparables entre pays de l'OCDE sur la démographie d'entreprise *OCDE*

Conjoncture

- Les ETI une situation moins favorable en 2012 qu'en 2011 *DGCIS/OSEO*
- 56% des dirigeants de PME se déclarent inquiets (dont 12% très inquiets) en ce qui concerne l'activité à venir de leur entreprise *KPMG/CGPME*

Appuis à la création d'entreprise

- Handicaps et atouts pour l'entrepreneuriat aux USA, matière à réflexion à l'ère du redressement productif ? *Bulletin Economique Etats-Unis*
- Combien de porteurs de projet aidés dans le cadre de la Politique de la Ville *Secrétariat général du comité interministériel des villes*
- Le réseau des Boutiques de Gestion a orienté près de 90 000 porteurs de projet et contribué à 17 000 créations/reprises d'entreprises en 2011 *BGE*
- France Active : 6 196 projets financés, 25 289 emplois créés et 204 millions d'€ de concours financiers engagés en 2011 *France Active*
- Les couveuses : parmi les sortants de couveuse, 55% de créations d'entreprise et 23% de retour à l'emploi en 2011 *Union des Couveuses d'Entreprises*

Innovation, R&D

- Depuis 2008, les collectivités territoriales dépensent chaque année plus d'un milliard d'euros en faveur de la recherche et du transfert de technologie (R&T), les conseils régionaux contribuent à hauteur de 69 % au budget R&T de l'ensemble des collectivités territoriales *ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Secteurs d'activité

- Une part encore très faible du bio au sein des exploitations agricoles (3,6% en moyenne), mais avec davantage d'exploitations moyennes et des agriculteurs plus jeunes et plus formés. *Agrreste primeur*
- 452 600 emplois sont localisés dans les métiers dits verts et 959 500 en économie verte *INSEE*
- Les étrangers les plus satisfaits de venir en France sont nos voisins européens, profitant de la montagne, de la mer, pour des séjours longs *DGCIS*
- Les services à la personne : 3,6 millions de ménages y ont recours ; 1,7 millions de personnes y travaillent *Etude Oliver Wyman*
- La pharmacie libérale, un secteur en régression ? *Ordre des pharmaciens*

Le budget et le patrimoine des ménages

- En 2011, la dépense de consommation des ménages ralentit significativement (+ 0,3 % en volume, après + 1,4 % en 2010) *Insee Première*
- L'âge est un des déterminants les plus discriminants en termes de patrimoine des ménages. Un autre déterminant est le fait des agriculteurs et des chefs d'entreprise. *Insee*

Sensibilisation à l'entrepreneuriat

- *L'AFIJ*, un rôle spécifique en faveur de l'emploi des jeunes étudiants et de la création d'activité *AFIJ*

L'emploi et la formation

- Après la forte baisse enregistrée en 2009 (- 2,2 %) et un rythme légèrement négatif en 2010 (- 0,3 %), la reprise s'est confirmée en 2011 : + 1,1 % sur un an, soit + 188 000 postes *Acos*
- En 2011, l'emploi du secteur concurrentiel croît de 1,1 % pour atteindre 17,9 millions de salariés. La masse salariale augmente de 3,6 % et le salaire moyen par tête de 2,5 %. *Acos*
- Entre 2007 et 2010, les embauches exonérées ont diminué de moitié en zones franches urbaines (ZFU) et de 58 % en zones de redynamisation urbaine (ZRU) *Dares*
- En 2009, les établissements supérieurs publics (universités, écoles d'ingénieurs, CNAM) ont réalisé un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros au titre de la formation continue pour un public composé de 448 000 stagiaires, en augmentation de 3% par rapport à 2008. *Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Rapports et propositions (non commentés) et guides

- Etude portant sur l'évaluation des pôles de compétitivité : rapport global *BearingPoint France SAS – Erdyn – Technopolis Group-ITD*
- Guide des 140 aides publiques et privées en faveur des artistes *Centre National des arts plastiques*
- Guide artisan, commerçant, industriel profession libérale, objectifs 2012, *édition annuelle du RSI*

Création d'entreprise, auto-entrepreneuriat et TPE

Une forte chute du nombre de créateurs non auto-entrepreneurs en mai, tant au regard des 4 derniers mois de 2012 qu'au regard de mai 2011, alors que le nombre d'auto-entrepreneurs a nettement moins chuté :

Chiffres INSEE, base de données démographies des entreprises (données brutes)

Données brutes de création	Non auto-entrepreneurs			Auto-entrepreneurs		
	Nombre mai 2012	Evol Mai 12/ 4 premiers mois 12	Evol mai 12/ Mai 11	Nombre mai 2012	Evol Mai 12/ 4 premiers mois 12	Evol mai 12/ Mai 11
HCR	1 506	-7,7	-20,4	895	+16,4	+8,0
Commerce	4 414	-9,0	-13,3	5 559	+0,5	-0,9
Industrie	799	-14,8	-22,7	1 408	-10,3	+9,3
Services aux particuliers	965	-18,0	-16,2	3 824	-11,1	-7,5
Transports	514	-18,8	-13,6	261	+13,5	+18,0
Info/communication	679	-21,5	-21,2	1 476	-13,1	+14,8
Construction	2 870	-24,6	-22,8	3 865	-9,4	+3,5
Education, santé	1 610	-27,0	-10,9	2 127	+23,1	+6,5
Immobilier	1 068	-27,2	-24,0	192	-14,3	-28,4
Services aux entreprises	3 188	-28,9	-18,3	5 595	-13,2	-4,3
Tous créateurs	17 980	-21,6	-19,6	25 357	-8,8	+0,1

Le nombre de créations non auto-entrepreneurs a nettement chuté, que ce soit au regard des 4 premiers mois de 2012 (-21,6% en moyenne) ou au regard de mai 2011 (-19,6%): ces diminutions sont le fait de tous les secteurs d'activité ; est-ce le fait, en plus de la conjoncture, celui aussi de la période électorale ?

Par contre le nombre d'auto-entrepreneurs, s'il a chuté au regard des 4 premiers mois de 2012 (-8,8%), s'est maintenu au regard de mai 2011 (+0,1%) ; **leur diminution est bien plus faible que celle des non auto-entrepreneurs.**

Evolution de la création d'entreprise en Ile de France de 2009 à 2011 : une nette chute du nombre d'auto-entrepreneurs en 2011 et une situation inchangée pour les non auto-entrepreneurs

Note André Letowski et Crocis, la lettre de la création d'entreprises en Ile-de-France « la création d'entreprises marque e pas en 2011 », Insee Ile de France faits et chiffres N° 288

Données brutes Ile de France	2009	2010	2011	Evol 09/10	Evol 10/11	Evol 09/11
Nbre de créateurs non auto-entrepreneurs	64 839	65 989	66 507	+1,8	+0,9	+2,6
Nbre d'auto-entrepreneurs	65 648	84 390	66 677	+28,5	-22,2	+1,6
Nbre Total	130 487	150 379	133 184	+15,2	-11,4	+2,1

Le nombre de créations non auto-entrepreneurs a très peu bougé entre 2009 et 2011 ; par contre celui des auto-entrepreneurs a bondi entre 2009 et 2010 (2009, année de forte hausse en Ile de France comme en France pour les auto-entrepreneurs) de 28,5% pour retrouver son niveau de 2009 en 2011. On ne peut donc parler de diminution de la création entre 2011 et 2010, hors cette « anormalité » en auto-entrepreneurs en 2011.

La comparaison des premiers trimestres de chaque année montre que ce sont les auto-entrepreneurs plus encore qui créent les « vagues » :

Données brutes des 1ers trimestres Ile de France	2009	2010	2011	2012	Evol 09/10	Evol 10/11	Evol 11/12
Nbre de créateurs non auto-entrepreneurs	18 681	18 366	18 459	18 471	-1,7	+0,5	+0,01
Nbre d'auto-entrepreneurs	11 663	24 931	18 567	20 069	+113,8	-25,5	+8,1
Nbre Total	30 344	43 297	37 026	38 540	+42,7	-14,5	+4,1

Le premier trimestre 2012 connaît une amélioration sensible en auto-entrepreneur au regard de 2011 (+4%), mais en nette régression au regard du premier trimestre 2010, tout à fait atypique. Là encore le nombre de non auto-entrepreneurs a peu bougé.

Démographie des entreprises

De nouvelles productions d'indicateurs comparables entre pays de l'OCDE autour de la démographie d'entreprise

OCDE Panorama de l'entrepreneuriat 2011

La panoplie d'indicateurs harmonisés présentée ici est la résultante du Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat (PIE). Lancé en 2006, ce programme est la première tentative de recueil et de publication de données internationales sur l'entrepreneuriat à partir de sources statistiques publiques officielles. **Reprenons quelques indicateurs** (dont malheureusement la France est souvent absente) :

Une comparaison par taille d'entreprise : Si la plupart des pays européens affichent une très forte proportion d'entreprises de 1 à 9 salariés (autour de 90%), **les pays de l'Europe du nord ont plutôt un peu moins de micro-entreprises** (Allemagne, Autriche, Lituanie...), **encore moins pour les USA, Israël, le Brésil** (avec 65/75%) et **nettement moins pour le Japon, la Corée** (avec 45/50%, mais ces deux pays ne recensent les entreprises qu'à partir de 5 ou 10 personnes). En Grèce, en Italie au Mexique et au Portugal, plus de 40 % de l'emploi se situe dans des entreprises de moins de dix personnes occupées, tandis que la même catégorie d'entreprises représente moins de 20 % de l'emploi total en Allemagne.

Le taux de naissance des entreprises employant des salariés correspond au nombre de naissances d'entreprises employant des salariés en pourcentage de la population d'entreprises actives comptant au moins un salarié. Le taux se situe entre 8 et 12%, les plus élevés se trouvant dans les anciens pays de l'est (Bulgarie, Hongrie, Estonie, Roumanie...), mais aussi le Portugal. Les taux de naissance des entreprises employant des salariés sont plus élevés dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier. Les nouvelles entreprises créées emploient en général 1 à 4 personnes, et peu d'entre elles démarrent avec plus de 10 salariés.

Les entreprises nouvelles par secteur d'activité

Une création d'entreprise désigne l'apparition d'une nouvelle entité soit par naissance pure et simple, soit par fusion, dissolution, scission... Les créations en 2009 selon les activités montrent des écarts entre pays assez peu importants :

	Secteur	France	Allemagne	Espagne	USA
Secondaire	Manufacturier	4	5	3	3
	Construction	14	12	15	14
« Commerce »	Détail et gros	22	29	23	14
	HCR	5	9	13	6
	Immobilier	3	4	4	4
Services aux entreprises	Info/com	5	4	2	2
	Autres services	22	18	19	24
Services aux particuliers	Education/santé	9	2	6	8
	Arts, loisirs autres services	12	7	8	7
Autres	Transports, entreposage	1	3	4	2
	Finances, assurances	2	4	3	4
Autres non classés		1	3	1	12
Total		100	100	100	100

Le taux de renouvellement des entreprises employant des salariés est compilé par addition de leur taux de naissance et de leur taux de décès. Ils sont plus élevés dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier, ce qui témoigne du plus grand dynamisme des entreprises (ou d'une

fluidité plus grande) dans les services. Ces taux sont relativement proches d'un pays à l'autre, s'échelonnant de 12 à 16 % dans le secteur manufacturier et de 18 à 22 % dans celui des services.

Les taux de survie des entreprises employant des salariés dans le secteur manufacturier sont généralement plus élevés que dans celui des services ; cette différence se maintient toutes les années qui suivent l'année de naissance. En moyenne, les taux de survie après un an avoisinent 85-90 % dans le secteur manufacturier et 75-80 % dans celui des services ; ils continuent de baisser sans interruption les années suivantes.

Les taux d'entreprises à forte croissance représentent en moyenne une petite part de la population totale des entreprises, généralement entre 3.5 % et 6 % en termes de croissance de l'emploi ; en ce qui concerne le chiffre d'affaire, ce taux est plus élevé : 20 %, voire plus. En outre, dans la plupart des pays, les entreprises à forte croissance (en termes d'effectif) sont en général plus présentes dans les services, tandis qu'elles sont plus répandues dans le secteur manufacturier si l'on apprécie leur forte croissance à l'aune du chiffre d'affaires.

Le taux de gazelles : dans une majorité de pays, moins de 1 % (voire moins de 0.5 %) des entreprises d'au moins 10 salariés sont des « gazelles » si l'on apprécie la croissance à l'aune de l'emploi ; la part est légèrement supérieure pour les « gazelles » évaluées en fonction de l'augmentation du chiffre d'affaires. Ce n'est que dans quelques rares nouveaux états membres de l'Union européenne (anciennes économies en transition) que la part des « gazelles » peut, suivant le critère de croissance retenu, atteindre 4 %. Il est à noter que les proportions sont restées stables au cours des trois années de la collecte de données.

La simplification administrative pour les créations d'entreprises : la France fait partie des pays les moins contraignants aux côtés des USA, du Canada, du Royaume-Uni, ou du Danemark, alors que (par ordre décroissant), la Grèce, l'Espagne, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie font figure de pays plus contraignants.

Conjoncture

Les ETI, en moins bonne position en 2012 qu'en 2011

Le 4 pages DG/CIS/OSEO N° 20 « Les ETI gardent en partie leur confiance en l'avenir mais font face à un contexte difficile en Europe »

L'enquête a été conduite en mars 2012 ; 427 réponses ont été retenues.

En 2012, 46% des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires (56% en 2011), et 14% une baisse d'activité (7% en 2011). 55% disent avoir un carnet normalement garni en 2011, mais 13% un carnet faiblement garni, ce qui explique l'optimisme mesuré pour 2012. Les services, puis l'industrie/construction, devant le commerce sont les secteurs d'activité qui connaissent les prévisions les plus optimistes.

Les plus internationalisées (24% des ETI), nettement plus optimistes en 2011 que les autres, ne le sont plus en 2012 ; par contre le fait d'être innovant demeure un facteur favorable.

En ce qui concerne **les intentions d'investissements** en 2012, celles-ci sont **en nette baisse** au regard de 2011, notamment pour les plus internationalisées qui formulent un même niveau d'investissement que les autres, contrairement à 2011. Les services aux entreprises et par ailleurs les innovantes ont plus l'intention de jouer la croissance externe.

5 % des ETI déclarent avoir annulé ou reporté des projets en 2011, contre 3 % l'année précédente ; toutefois.

68% des ETI déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté pour financer leur investissement. Ceci étant, elles estiment **plus contraignant le niveau des taux d'intérêt**, qu'il s'agisse des prêts à court terme (19 % en 2011 contre 15 % en 2010) ou des prêts à long terme (28 % contre 21 %).

Quel que soit le secteur d'activité, en 2012 les ETI envisagent plus fréquemment **une dégradation de leur situation de trésorerie** contrairement à l'année précédente.

56% des dirigeants de PME se déclarent inquiets (dont 12% très inquiets) en ce qui concerne l'activité à venir de leur entreprise

KPMG/CGPME Baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME, Vague 14

Echantillon de 401 dirigeants d'entreprise, représentatif des entreprises françaises de 10 à 500 salariés, interrogés par téléphone entre le 29 mai et le 5 juin.

56% se déclarent inquiets (dont 12% très inquiets) en ce qui concerne l'activité à venir de leur entreprise ; ils étaient 44% en mars et 58% en décembre 2011. Noter que 44% ne se disent pas inquiets ; les dirigeants d'entreprises de 100 salariés et plus sont les moins inquiets (entre 52 et 60%).

Les causes des difficultés financières sont la hausse des coûts et prix fournisseurs (61%), la baisse des chiffres d'affaires (46% contre 38 en mars), les problèmes de trésorerie et de financement (31% contre 27 en mars).

68% (60 en mars) **des entreprises affichent un besoin de financement** : 42% dans le cadre d'investissement, 36% pour financer l'exploitation, alors que 32% n'ont exprimé aucun besoin ; pour les 2/3 ce sont des besoins de renouvellement ou d'entretien pour l'exploitation, pour 37% des investissements nouveaux d'équipement, pour 28% le financement de l'innovation et pour 27% celui de la croissance externe. **1/3 des répondants disent se restreindre dans leurs demandes aux banques.**

Le durcissement des conditions de financement est le fait pour 47% de la hausse des frais ou d'un accord de financement pour des montants inférieurs à ceux demandés et pour 41% de demandes de garantie supplémentaires ; 29% incriminent la réduction des facilités de trésorerie, et 25% des délais d'attente longs.

Appuis à la création d'entreprise

Handicaps et atouts pour l'entrepreneuriat aux USA, matière à réflexion à l'ère du redressement productif ?

Bulletin Economique Etats-Unis numéro 292 (1/06/2012) - Ambassade de France aux Etats-Unis / ADIT - <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/70183.htm>

Le rapport annuel de la World Bank, "Doing Business 2012" a pour objectif de comparer les conditions économiques, réglementaires ou encore structurelles de 183 pays afin de déterminer ceux dans lesquels la conduite d'une activité commerciale est la plus propice. Le classement des pays prend en compte dix critères différents, que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- Légaux (créer une entreprise, protection des investisseurs, protection intellectuelle, respect des contrats)
- Financiers (accès au crédit, niveau d'impôts, échanges commerciaux internationaux)
- Structurels (permis de construction, accès à l'électricité, niveau des infrastructures)

Les USA révèlent notamment des faiblesses sur plusieurs points clés pour l'entrepreneuriat :

- **La complexité des réglementations et des taxes** (classé 77 / 183 pays) du fait du double système d'imposition fédéral et local (Etats), rendant sa lecture particulièrement complexe, tout particulièrement pour les entrepreneurs étrangers qui souhaitent se développer aux Etats-Unis ; de même les différents statuts d'entreprises, sont parfois assez mal appréhendés par les entrepreneurs étrangers.
- **Le niveau des infrastructures** (17 / 183), très **disparate suivant les régions**.
- La facilité à effectuer des **échanges commerciaux internationaux** (20/183), principalement à cause de la présence de **procédures bureaucratiques parfois complexes et coûteuses**.

3 handicaps d'importance ont été recensés :

- **Une politique d'immigration qui freine l'arrivée de talents : plus de 50% des entreprises financées par le capital risque ont été fondées par des personnes issues de l'immigration aux Etats-Unis** (*à relier en France à notre politique création d'entreprise peu proactive, allant même à renvoyer les étudiants étrangers de haut niveau dans leur pays*). Pourtant, le législateur est incapable de faire évoluer sérieusement les lois d'immigration strictes (pour les visas), ce qui empêche un grand nombre d'aspirants entrepreneurs à venir établir leur entreprise aux Etats-Unis.
- **Des états qui peinent à se mettre en avant** : Si la Californie, le Massachusetts ou NYC constituent des figures de proue par leur dynamisme entrepreneurial, certaines régions évoluent dans le bas du classement en matière d'attractivité pour les entrepreneurs, américains ou étrangers. La difficulté tient à la double influence que peuvent avoir l'Etat fédéral et les différents Etats au sein des Etats-Unis.
- **L'absence de politique d'innovation** : le rôle de l'Etat est toujours source de débat, ses détracteurs jugeant qu'il ne doit pas s'impliquer dans le choix de secteurs industriels au détriment d'autres. Cette absence de choix stratégique apparaît comme contre-productive en matière d'attractivité des talents et des investissements, surtout lorsque la majorité des autres pays, notamment ceux du "BRIC" (Brésil, Russie, Inde et Chine), s'appuient sur une politique d'innovation reposant sur des secteurs bien identifiés et jugés stratégiques définissant alors des stratégies en la matière et des priorités sectorielles (technologies propres)

Des atouts uniques :

- Un niveau de financement privé exceptionnel** : l'ensemble des entreprises de capital-risque et les investisseurs providentiels ont investi, aux Etats-Unis, plus de 43 milliards de dollars dans les jeunes entreprises innovantes en 2011. Les Etats-Unis ont en effet une capacité unique à transformer de jeunes entreprises en sociétés de niveau international.
- La présence d'écosystèmes dynamiques** : le dynamisme de régions comme la Silicon Valley provient d'une alchimie complexe entre structures académiques d'excellence, entreprises de haut niveau, présence d'investisseurs, de réseaux de professionnels et d'entrepreneurs, centres de R&D, etc. Agissant comme des "aimants" pour les jeunes entreprises innovantes, ils entretiennent une dynamique qui se combine à une forte attractivité ; ces écosystèmes ont la faculté de "doper" le développement d'une entreprise et l'aider à prendre une dimension supplémentaire.
- **Des structures d'accompagnement variées** : que ce soit via des programmes d'accélération de start-up, des incubateurs, des programmes de mentoring, ou des espaces collaboratifs, certaines régions des Etats-Unis regorgent de structures d'appui pour les jeunes entreprises innovantes. A titre d'exemple, "Masschallenge", un programme créé il y a seulement deux ans à Boston, accompagne chaque année 125 entreprises en leur procurant des locaux, des services d'accompagnement, un soutien en matière de communication et un accès à des événements de "réseautage". Après deux années, les vingt meilleures entreprises de ce programme ont déjà attiré à elles plus de 50 millions de dollars de fonds privés.

Combien de porteurs de projet aidés dans le cadre de la Politique de la Ville ?

Secrétariat général du comité interministériel des villes « Accompagnement à la création d'activité et quartiers prioritaires - Esquisse d'un état des lieux » mars 2012

L'objectif est de chiffrer et localiser les bénéficiaires de 8 réseaux d'accompagnement dans les quartiers en partenariat avec le Secrétariat général du comité interministériel des villes, la Caisse des dépôts et l'Acsé.

La part relative des bénéficiaires résidant dans un quartier de la politique de la ville est importante dans les départements suivants : Seine Saint-Denis (38,8 % des bénéficiaires du département), Val de Marne (23,4%), Bouches du Rhône (22,7%) et Nord (21,3%).

L'ADIE

L'ADIE finance et accompagne les créateurs d'entreprise n'ayant pas accès au crédit bancaire, en particulier, les chômeurs, les allocataires du RMI mais aussi les salariés précaires, dont les besoins de financement ne sont pas couverts par les banques.

En 2009, l'ADIE a accueilli 11 556 porteurs de projet en France métropolitaine, dont **2 982 issus d'un quartier de la politique de la ville (26% des accueils).**

28,5% des structures sont implantées dans un quartier de la politique de la ville dont près des 2/3 en zones urbaines sensibles. La **Seine-Saint-Denis, la Haute-Garonne, le Rhône et le Nord** concentrent la majeure partie des porteurs de projet accompagnés par l'ADIE.

Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC)

Créée en 2004, l'ANGC a pour objectif l'essaimage de l'outil « Groupement de créateurs », la promotion du concept, l'animation, la capitalisation et l'évaluation des dispositifs. La finalité des groupements de créateurs est l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi à partir de l'expression de leurs envies et idées de création quelqu'en soit la forme (association, entreprise, événement, autre), par un accompagnement fondé sur la pédagogie du projet et le développement de l'autonomie des personnes.

4 pôles : le département de l'Orne et la région Ile-de-France, le département du Rhône, les Hautes-Pyrénées et le Sud-est (Gard et Bouches-du-Rhône). Sur les 28 structures, 10 sont implantées dans un quartier de la politique de la ville.

L'ANGC a accueilli 851 porteurs de projet en France métropolitaine. Parmi ceux-ci, **247 (29%) sont issus d'un quartier de la politique de la ville,**

BGE

Les Boutiques de gestion accompagnent les créateurs d'entreprise de l'émergence du projet jusqu'au suivi de l'entreprise (deux ans après création). Avec près de 50% des créations soutenues par un réseau dédié, les BGE sont le premier réseau national indépendant d'appui à la création d'entreprises.

En 2008, les Boutiques de Gestion (BGE) ont accueilli 60 393 porteurs de projet en France métropolitaine ; **9 666 d'entre eux sont issus d'un quartier de la politique de la ville, soit 16%.**

Les bénéficiaires sont localisés sur l'ensemble du territoire métropolitain à l'exception de 4 départements : Vosges, Corrèze, Tarn, Tarn-et-Garonne. Deux pôles se dessinent à l'échelle nationale : Paris et la région Nord-Pas-de-Calais qui regroupent un tiers des porteurs de projets.

La CDC et le dispositif SAP/citéslab

Le dispositif des services d'amorçage de projets (SAP) est un dispositif initié par la Caisse des Dépôts, en compagnie de collectivités et de 4 réseaux d'appui à la création d'entreprise (Adie, France initiative, France active, Réseau des boutiques de gestion). Il vise la stimulation de la création d'entreprise dans les quartiers sensibles. Les Citéslab ont permis, depuis 2002, l'émergence de plus de 21 000 projets entrepreneuriaux. 5 380 projets de créations d'entreprises ont été identifiés en 2010. Les chefs de projet CitésLab (plus de 60 sur 350 quartiers) diffusent l'envie d'entreprendre, détectent les porteurs d'idée et les orientent vers les opérateurs locaux de la création d'entreprise.

Au cours de l'année 2009, le réseau CitésLab a accueilli 4 783 porteurs de projet en France métropolitaine. Parmi ces bénéficiaires, **2007 (42%) résident dans un quartier prioritaire.**

Le réseau CitésLab accueille des porteurs de projets de 36 départements. **17 départements concentrent 98% des porteurs de projet** dont 70% sont localisés dans les départements des Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis, Haut-Rhin, Nord, Val d'Oise et Rhône. Ces départements comptent de **30 à 60% de leurs bénéficiaires issus des quartiers**

« Coopérer pour entreprendre »

Créée en novembre 1999 sous forme d'une Union d'économie sociale (UES), le réseau « Coopérer pour entreprendre » comprend 68 Coopératives d'Activités et d'Emploi dont 10 dédiées spécifiquement aux activités du Service à la Personne, et 10 à la filière bâtiment. Elles offrent un hébergement juridique, comptable et fiscal de l'activité économique, un statut d' « entrepreneur salarié », un accompagnement individualisé et collectif basé sur une démarche d'apprentissage par l'action, une mutualisation économique (frais de structure, d'administration et de gestion) et des compétences.

Au 31 décembre 2010, les Coopératives d'Activités et d'Emploi ont accueilli 8000 porteurs de projets et en ont accompagnés 3500 dont 2500 entrepreneurs salariés. L'activité économique des entrepreneurs salariés a généré en 2010 un chiffre d'affaires de plus de 37 millions d'euros.

A l'exception de la Petite Couronne en Ile-de-France, la répartition est déconcentrée sur l'ensemble du territoire (102 structures en 2009) avec une forte concentration de porteurs de projet en Bretagne et dans les départements du Rhône, de Loire-Atlantique et de l'Hérault. **18,6 % des structures sont localisées dans un quartier de politique de la ville.**

Au cours de l'année 2009, Coopérer pour entreprendre a accueilli 2 699 porteurs de projet en France métropolitaine dont **314 (11,6 %) résident dans un quartier.**

PlaNet Finance France

Entreprendre en banlieue est un programme de PlaNet Finance France qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes adultes des zones urbaines sensibles (ZUS) à la possibilité de leur propre prise en charge et les accompagner dans la création de leur micro entreprise. Il s'agit aussi de rapprocher l'offre de microcrédit, par un travail avec des banques et des opérateurs de microcrédit de proximité. PlaNet Finance a créé dans les quartiers défavorisés des associations de détection et l'accompagnement de micro-entrepreneurs (ADAM). Et offrent un service d'accompagnement en amont. Les ADAM sont constituées autour d'un comité de jeunes entrepreneurs français issus des ZUS et ayant réussi, appuyés par une équipe locale de 2 à 3 salariés. PlaNet Finance France a créé en 2007 FinanCités, société de capital-risque solidaire qui a pour mission d'appuyer les très petites entreprises des quartiers en leur apportant un financement complémentaire à un moment clé de leur développement.

957 porteurs de projet ont été accompagnés en 2009 par les ADAM dans les quartiers de la politique de la ville. 50,6 % sont issus des quartiers de la politique de la ville.

On observe une **concentration des bénéficiaires en région Ile-de-France et le long de l'axe rhodanien.** Les départements de Seine-Saint-Denis, du Rhône et des Bouches du Rhône regroupent 90% des bénéficiaires et 96% des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville.

Réseau Entreprendre

Réseau Entreprendre rassemble 41 associations fédérant 8 600 chefs d'entreprises en France. Le cœur de cible est constitué de projets potentiellement destinés à devenir des PME, c'est-à-dire les créations et reprises ayant au moins 3 emplois lors du démarrage et 14 emplois à 5 ans. Les entrepreneurs « lauréats » sont accompagnés par des chefs d'entreprises bénévoles appartenant au réseau. Le lauréat bénéficie de conseil, par un accompagnement gratuit, personnalisé et dans la durée, de contacts utiles sur le territoire et au sein du réseau, de financement par l'octroi d'un prêt d'honneur de 15 000 à 50 000 €, sans intérêt ni garantie, qui permet d'abonder les fonds propres et de renforcer les prêts bancaires. Depuis son origine, Réseau Entreprendre a accompagné 5000 entrepreneurs qui emploient aujourd'hui 50 000 personnes.

Au total, parmi les 1812 lauréats de 2008 à 2010, **148 (soit 8,2%) sont localisés dans un quartier de la politique de la ville.**

Quatre régions concentrent 49 % des lauréats : Rhône Alpes (16%), Ile de France (14 %), Nord-Pas-de-Calais (12%) et Aquitaine (7%). C'est dans le Nord-Pas-de-Calais que la part des lauréats localisés dans les quartiers de la politique de la ville est proportionnellement la plus forte (21,3% de la région), ensuite l'Aquitaine (16,1%) et l'Ile de France (10,9%), seulement 3,8 % en Rhône-Alpes.

L'Union des couveuses

Les couveuses mettent en œuvre des méthodes, des outils, une pédagogie, un coaching individuel et collectif pour développer le chiffre d'affaires, acquérir de l'autonomie, maîtriser la gestion et créer un réseau professionnel. Plus de 50 couveuses (128 antennes), permettent aux futurs créateurs d'entreprise de tester en grandeur réelle leur projet pendant une durée moyenne de 6 à 12 mois dans un lieu d'apprentissage collectif, au moyen d'un parcours sécurisé. Le Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) contractualise l'entrée de l'entrepreneur à l'essai en couveuse et lui permet de tester son activité en toute légalité tout en conservant ses statuts et ses droits antérieurs. Chaque couveuse collabore avec un réseau d'accompagnement à la création d'entreprise.

L'Union des Couveuses a accueilli 3 160 porteurs de projet en France métropolitaine. Parmi ces bénéficiaires, **376 (11,9%) résident dans un quartier implanté dans 25 départements**, mais étend son influence sur 55 départements.

A l'échelle nationale, la répartition des structures s'organise principalement autour de **trois pôles : le Nord-Pas-de-Calais, l'Ile-de-France et la région PACA.**

Au cours de l'année 2010, le taux de bénéficiaires résidant dans un quartier oscille globalement entre 10% et 25% dans 33 départements (mais on constate une absence totale de bénéficiaires issus des quartiers dans 22 départements, principalement localisés à l'Est et au Sud-ouest).

NACRE

43 097 bénéficiaires en métropole, ont été enregistrés entre janvier 2009 et novembre 2010. Seulement 10,5 % se sont implantés dans un quartier de la politique de la ville, ce qui représente 4 510 créateurs ou repreneurs, soit une moyenne d'environ **2 500 par an. Pour les seuls quartiers ZUS de métropole, le nombre de bénéficiaires est de 2 273 en 22 mois.**

Quatre régions regroupent 42 % des bénéficiaires NACRE, et 55 % de ceux qui résident dans les quartiers de la politique de la ville (**Ile de France, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône- Alpes, Pays de la Loire**). Au sein de chaque région, la part des bénéficiaires résidant dans les quartiers de la politique de la ville est la plus importante en Ile de France (19,5 % des bénéficiaires de la région), dans le Nord-Pas-de-Calais (16,4%) et en Provence Alpes Côte d'Azur (15,3 %).

Un tableau récapitulatif des bénéficiaires dans l'espace politique de la ville :

Nom du réseau	Période	Politique de la ville	Dont Zus	Autres quartiers	Total bénéficiaires	% politique de la ville*	% ZUS*
BGE	31/12/08	9 666	5 051	46 083	60 393	16,0	8,4
ADIE	31/12/09	2 982	1 862	7 659	11 556	25,8	16,1
Citéslab	31/12/09	2 007	1 334	1 950	4 783	42,0	27,9
PlaNet Finance	31/12/09	484	375	350	957	50,6	39,2
Union des couveuses	31/12/10	376	156	2 688	3 160	11,9	4,9
Coopérer pour Entreprendre	31/12/10	314	160	2 280	2 699	11,6	5,9
ANGC	31/12/09	247	96	571	851	29,0	11,3
Réseau Entreprendre	Années 08,09, 10	148	65	1 452	1 812	8,2	3,6
Total 8 réseaux (moyenne annuelle)		16 125	9 056	62 065	85 003	20,0	10,7
Nacre	01/09-3/10	4 510	2 273	36 822	43 097	10,5	5,3

Le réseau des Boutiques de Gestion a orienté près de 90 00 porteurs de projet et contribué à 17 000 créations/reprises d'entreprises en 2011

Rapport annuel d'activité 2011 de BGE

87 713 porteurs de projet accueillis, dont les projets ont fait l'objet d'un diagnostic ; 80% y sont des demandeurs d'emploi (dont 13% de longue durée) et 15% des salariés.

11 758 personnes ont suivi une formation.

2 504 ont bénéficié d'une couveuse (la moitié des bénéficiaires de couveuse en France).

17 702 ont créé ou repris une entreprise, concernant 22 535 emplois. **Les 2/3 ont créé ou repris en nom individuel**, 18% en SARL et 13% en EURL. Ces entreprises sont **essentiellement localisées** dans le commerce (38%), les services aux particuliers (25%), les services aux entreprises (14%) et la construction (14%)

France Active : 6 196 projets financés, 25 289 emplois créés et 204 millions d'€ de concours financiers engagés

France Active, rapport d'activité 2011 « La finance au service des personnes, de l'emploi et des territoires »

France Active s'appuie sur 3 structures, France Active garantie, France Active financement (assure la gestion centralisée des prêts NACRE pour le compte de la CDC) et Société d'investissement France Active (pour renforcer la structure financière des entreprises solidaires et associations).

Le financement provient des collectivités locales (30%), de la CDC (22%), de l'état (19%), de partenaires privés (15%) et du FSE (14%).

Le réseau s'appuie sur 2 000 bénévoles, 500 salariés, et 40 fonds territoriaux.

Premier type de public, **les créateurs d'entreprise en difficulté d'emploi : 5 300 projets financés, 8 218 emplois créés ou consolidés, 158 millions de concours financiers, un taux de pérennité à 3 ans de 78%**

Près de la moitié sont localisées dans des activités de **commerce (46%** dont 16 dans l'hébergement/restauration), **25% dans les services aux entreprises**, 5% dans les services aux personnes et 5% dans l'industrie.

91% sont des demandeurs d'emploi (moyenne France 39) et 44% des femmes (moyenne France 30%). Ces créateurs bénéficient d'un diagnostic pour évaluer les besoins financiers, la façon d'y répondre par la sollicitation des différents moyens de financement, la garantie France Active et un suivi dans le temps.

93% des entreprises financées ont bénéficié d'un taux d'intérêt inférieur à 5% (dont 61% de 0 à 4%, et 32% de 4 à 5%) ; **78% n'ont pas eu besoin de donner de garanties personnelles.**

Les prêts bancaires garantis ont concerné essentiellement des banques « solidaires », Caisse d'épargne (22%), Banque Populaire (20%), Crédit Agricole (19%) et Crédit Mutuel (16%) ; les banques « privées » ne comptent que pour 22%.

Dans le cadre de NACRE et depuis sa mise en œuvre, France Active Financement a assuré le décaissement de 29 363 prêts à taux zéro pour un montant de 163 millions d'€ ; 3 885 prêts à taux zéro (22 millions d'€), décaissés en 2011, ont été attribués par les fonds territoriaux France Active (soit 35% des prêts NACRE 2011).

Second type de public : **les entreprises solidaires avec 17 071 emplois créés ou consolidés, 896 projets financés** (mais 2 600 entrepreneurs sociaux orientés) **par 46 millions d'€ de concours financiers** (fonds territoriaux et apports des banques).

5 critères sont examinés pour attribuer le financement : la qualité du projet social, celle de l'emploi (politique d'emploi de la structure, conditions de travail...), l'impact territorial, la gouvernance et l'impact sur l'environnement.

33% des interventions visent l'insertion par l'économique, 16% le tourisme social/éducation populaire/culture, 9% le handicap, 9% le secteur coopératif, 7% l'environnement...

France Active anime depuis 2005 le centre national d'animation et de ressources sur les problématiques financières des associations.

33 fonds territoriaux de France Active **apportant leur concours aux DLA** (dispositif local d'accompagnement pour soutenir les associations et les entreprises solidaires sur le territoire) ; ces fonds ont ainsi participé en 2011 au maintien ou au développement de plus de 2 000 structures regroupant 45 000 emplois.

Les couveuses : 55% de créations d'entreprise et 23% de retour à l'emploi en 2011, lors de leur sortie de couveuse

Rapport d'activité 2011 de l'Union des Couveuses d'Entreprises

192 lieux d'accueil (35% dans les territoires politiques de la ville) portés par 55 couveuses (80% sont certifiés).

4 355 porteurs de projet accompagnés dont 62% de femmes et 90% de demandeurs d'emploi.

43% sont de niveau licence et au-delà

73% des projets sont localisés dans les services, du fait même de leur mode d'intervention.

2 063 sont sortis des couveuses avec pour résultat, 55% de créations d'entreprise (1 130) et 23% de retour à l'emploi.

Une enquête menée auprès de 200 « couvés » sortis depuis 2008, et créateurs d'entreprise, indique que la motivation principale pour entrer en couveuse est de pouvoir tester son projet en grandeur réelle (61%), d'être accompagné (23%) et très peu de participer à un collectif (4%). En ce qui concerne l'accompagnement 54% placent « la possibilité de bénéficier d'un coaching individuel » avant celle de « tester l'existence d'une clientèle, d'un marché ou de constituer sa clientèle » (48%) et « la mise en place et en pratique d'outils de gestion » (42%).

Pour 79% d'entre eux, la couveuse a permis de renforcer leur confiance en eux, d'améliorer leur efficacité personnelle (73%), de travailler sur l'aptitude à anticiper (72%). 90% étaient en activité au moment de l'enquête et 75% considéraient leur situation plutôt bonne.

Innovation

Depuis 2008, les collectivités territoriales dépensent chaque année plus d'un milliard d'euros en faveur de la recherche et du transfert de technologie (R&T). Les conseils régionaux contribuent à hauteur de 69 % au budget R&T de l'ensemble des collectivités territoriales, les conseils généraux et les communes et groupements présentent un poids très proche (17 % et 15 %)

Note d'information 12-03 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « Les collectivités territoriales dans le financement de la Recherche et Technologie »

Source : enquête annuelle sur les budgets de recherche et de transfert de technologie des collectivités territoriales du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Si les politiques en R&T sont le plus souvent impulsées aux niveaux européen et national, c'est principalement à l'échelon régional que les actions concrètes s'organisent et se déploient. Le soutien à la recherche des collectivités territoriales représente 7% de l'effort public.

De 2007 à 2010, tous niveaux confondus, le budget R&T des collectivités territoriales a progressé de 25 % (toutefois en régression entre 2010 et 2009), pour atteindre 1,183Md €. **Pour 31 %, ce budget est utilisé dans le cadre d'un contrat de projet État-région (CPER) et 14 % des financements concernent les pôles de compétitivité**

Il s'élève en à 17,3 euros par habitant ; **il est supérieur à 20 €/hab dans sept régions** : Pays de la Loire, Aquitaine, Bretagne, Picardie, Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA), Basse-Normandie et Rhône-Alpes. En revanche, dans les régions Poitou-Charentes, Corse et Auvergne, le budget R&T des collectivités territoriales est inférieur à 10 €/hab.

Noter que plus de 90 % du budget R&T des communes et EPCI relèvent des structures de coopération intercommunale.

Montants en millions d'€	Conseils régionaux	Conseils généraux	Communes et EPCI	Total	Etat	Programme européen	Total
2007	635	174	137	946	12 465	639	14 050
2009	858	203	192	1 253	14 922	998	17 171
2010	826	183	174	1 183	15 156	1 137	17 476
Répartition en 2010 en %	70	15,5	14,7	100*	86,7	6,5	100
Evolution 10/07	+30	+5	+27	+25	+21,6	+77,9	+24,4

*6,8 % pour les collectivités territoriales

Les domaines de financement des collectivités territoriales :

	Immobilier	Transfert de technologie	Projets de recherche	Aide aux chercheurs	Equipement de laboratoires	Autres dont diffusion culture technique, réseaux haut-débit...
Moyenne apports des collectivités locales	30	30	13	10	10	7
Conseils régionaux	27	28	16	13	10	6
Conseils généraux	34	37	10	3	9	7
Communes, EPCI	43	31	3	5	8	10

Si globalement les collectivités territoriales sont surtout investis dans l'immobilier et le transfert de technologie (60% cumulé), Les conseils régionaux sont plus souvent que les autres investis dans les projets de recherche et les aides aux chercheurs (29% contre 8 à 13% pour les autres) ; les communes le sont plus souvent dans l'immobilier (43% contre 27 à 34).

4 régions ont privilégié au sein de budgets élevés (au moins 20€ par habitant), les entreprises de moins de 250 salariés (Pays de Loire, Bretagne, PACA, Rhône-Alpes) ; à l'opposé, 6 régions ont des budgets plus faibles et privilégient nettement moins les entreprises de moins de 250 salariés (Franche-Comté, Haute-Normandie, Lorraine, Ile de France, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

Les secteurs d'activité

Une part encore très faible du bio au sein des exploitations agricoles (3,6% en moyenne), mais avec davantage d'exploitations moyennes et des agriculteurs plus jeunes et plus formés.

Agreste primeur N° 284 « Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts »

18 000 exploitations agricoles (3,6% des exploitations) ont une production végétale ou animale certifiée bio, avec en moyenne les 4/5ème de ces parcelles certifiées bio (pour moitié des prairies). Ces exploitations sont plus présentes dans le sud (ouest et est), et l'ouest. La surface moyenne est

de 53 ha, proche des autres exploitations ; par contre elle est un peu plus importante en vignes (14 ha contre 10), nettement plus en élevage (34 ha de plus). **Ce sont plutôt les moyennes exploitations qui ont davantage choisi le bio et paradoxalement moins les petites exploitations** toutefois plus présentes comme les autres tailles, dans les activités maraichage, fruits, légumes. La part d'entreprise individuelle y est moins importante (63% contre 71) ; par contre les EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) y est de 19% contre 15).

10 000 exploitations ont fait le choix de vendre en circuit court (notamment vente sur les marchés et via les AMAP) ; 30% pratiquent la diversification, deux fois plus qu'en exploitation classique.

Les agriculteurs bio ont une meilleure formation : si près de 30%, comme pour les autres agriculteurs, sont passés par l'enseignement agricole, 31% ont par ailleurs un diplôme supérieur (contre 22%) ; 57% des moins de 40 ans ont un diplôme supérieur au bac (contre 39%). **Les agriculteurs bio sont aussi plus jeunes** : ils sont 96% à avoir moins de 60 ans (contre 71). Ils génèrent aussi davantage d'emploi (plus de travail saisonnier, plus de salariés permanent, plus de co-exploitants...), avec un nombre moyen équivalent plein temps de 2,4 personnes contre 1,5 pour les autres.

452 600 emplois sont localisés dans les métiers dits verts et 959 500 en économie verte

INSEE L'économie française, édition 2012 dossier « définir et quantifier l'économie verte »

Le dossier précise notamment les définitions relatives à cette thématique (économie verte, croissance verte, éco-activités, développement durable, soutenabilité, emplois verts...)

Le secteur « vert » couvre l'ensemble des éco-activités : il est défini en fonction de la finalité de l'activité et non de son impact sur l'environnement. **Les éco-activités** désignent l'ensemble des activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Dans ce cadre, **les emplois verts, ou environnementaux**, sont les emplois générés par les éco-activités. Il s'agit donc pour la plupart d'activités traditionnelles répondant à des besoins essentiels qui préexistaient à la définition du périmètre « éco-activités ».

L'observatoire des métiers et emplois de l'économie verte qualifie de vert un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement.

De même, **un métier est dit « verdissant »** si sa finalité n'est pas environnementale, mais qu'il intègre de nouvelles briques de compétences pour prendre en compte de façon significative la dimension environnementale dans sa pratique professionnelle. Parmi les professions verdissantes, on trouve en premier lieu les architectes, les couvreurs, les électriciens, les cadres du transport, les ingénieurs, cadres et techniciens de l'agriculture, de la pêche, et des eaux et forêts, les paysagistes.

Quid des 452 600 emplois (EQPT) estimés dans les métiers verts en, 2010 ?

-267 700 sont destinés à la protection de l'environnement (près de 200 000 pour les déchets et les eaux usées, les autres se localisant dans des activités relatives à l'air, au bruit, à la biodiversité, à la réhabilitation des sols et des eaux...)

- 125 100 pour la gestion des ressources (dont 62 500 dans les énergies renouvelables, 33 100 dans la récupération, 23 00 dans la maîtrise de l'énergie...)

-59 800 dans des activités transversales (dont R&D 17 800, ingénierie, 17 800...)

Et une évolution de 4,5% entre 2009 et 2010 (19% dans les énergies renouvelables)

Quid des 959 500 emplois (EQTP) estimés en 2009, en économie verte ?

Les activités de l'économie verte se composent, en plus des éco-activités, d'activités périphériques produisant des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles. **Ces activités sont rattachées aux domaines** : production et distribution d'eau, gestion des espaces verts, transports du Grenelle (construction d'infrastructures ferroviaires, fabrication de matériels ferroviaires roulants...), autres activités (travaux d'isolation, d'étanchéité, fabrication des biens adaptés : chaudières à condensation, lampes fluo-compactes...). Il s'agit du périmètre retenu par l'Observatoire national des emplois et métiers liés à l'économie verte.

En 2009, les activités de l'économie verte représentaient 959 500 emplois, soit 4% de l'emploi intérieur total dont la moitié (433 100 emplois) des éco-activités ; **ces emplois se répartissent ainsi** :

- 323 100 emplois dont 176 300 emplois dans les activités de travaux et de construction (travaux de couverture, isolation des ouvertures, travaux de charpente, travaux de démolition...) et 146 800 dans la fabrication de produits industriels (chaudières à condensation, lampes fluo-compactes...).
- 128 000 emplois regroupent les activités relatives aux transports du Grenelle (plan de relance pour soutenir le ferroviaire, plan espoir banlieue pour les tramways et les métros).
- 43 000 la gestion des espaces verts
- 32 100 la production et la distribution d'eau

Les étrangers les plus satisfaits de venir en France sont nos voisins européens, profitant de la montagne, de la mer, pour des séjours longs

DG CIS dossiers « L'adéquation de l'offre touristique française à la demande étrangère : un enjeu des politiques en faveur de l'activité liée au tourisme » ministère du redressement productif

Les facteurs qui influent une forte satisfaction ou au contraire une satisfaction plus mitigée sont :

- A l'exception des Espagnols, **la probabilité des touristes européens d'être très satisfaits d'un même séjour en France est la plus élevée parmi les clientèles européennes (notamment les russes), alors qu'elle est la plus faible chez les visiteurs provenant d'Asie, particulièrement de Chine et d'Inde.** Rappelons que près de 85 % des touristes qui se rendent en France viennent d'Europe (notamment le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas).
- La probabilité qu'un touriste étranger soit très satisfait d'un voyage en France est moindre lorsqu'il s'agit de son premier voyage dans le pays. L'offre française est donc plus **attractive pour les touristes qui connaissent notre pays que pour ceux qui le découvrent.**
- Une large majorité des touristes étrangers résident à **l'hôtel** lors de leur séjour en France ; c'est pourtant le type d'hébergement qui **donne le moins satisfaction** ; séjourner en hébergements non marchands favorise, hors l'effet de leur gratuité sur la dépense ou de l'accueil par des amis ou la famille, la satisfaction des touristes étrangers.
- **la satisfaction est moins bonne lorsque ce sont des courts séjours** ; Les séjours de trois nuits ou moins sont minoritaires (40 % environ des séjours) ; ils sont néanmoins plus fréquents chez les clientèles lointaines (51 % pour celles d'Asie hors Proche et Moyen-Orient), qui effectuent plus volontiers un tour d'Europe qu'une visite exclusive de la France.
- **La ville, espace touristique le plus fréquenté** (55% des fréquentations), **est cependant celui qui suscite le moins la satisfaction des touristes étrangers.** Ce sont les massifs montagneux qui ont l'impact positif le plus élevé, devant la campagne puis la mer ; de plus, on y effectue des séjours de longue durée, par ailleurs facteur de plus grande satisfaction.
- **La visite des parcs de loisirs lors ne satisfait pas pleinement les touristes étrangers.** Ce résultat, qui remet en question l'offre en la matière, se confirme aussi bien avec les touristes connaissant la

France qu'avec ceux qui la découvrent. Il explique sans doute le faible taux de fréquentation de ces parcs (8 %) par les visiteurs internationaux.

- **Un niveau plus élevé de dépense favorise l'appréciation d'un séjour** : Les touristes, qui se situent au-dessus du niveau médian de dépenses effectuées par l'ensemble des visiteurs étrangers, ont une probabilité plus élevée d'être très satisfaits.

- **Voyager en groupe réduit la probabilité d'être très satisfait d'un séjour en France** : le fait de voyager en groupe, plutôt que seul ou en couple, réduit la probabilité des touristes étrangers d'être très satisfaits de leurs séjours en France. Toutefois, les formules de forfait tout compris atténuent cet effet.

- **Les activités culturelles en décalage avec les attentes de touristes étrangers** : enfin, les activités liées à la culture sont en décalage avec les attentes de touristes étrangers. Cet état de fait est-il lié au contenu de l'offre culturelle en tant que tel, ou à son manque de renouvellement ?

Les services à la personne : 3,6 millions de ménages y ont recours ; 1,7 million de personnes y travaillent

Oliver Wyman « Services à la personne : bilan économique et enjeux de croissance »

Une étude particulièrement documentée avec une bibliographie abondante

La loi du 26 Juillet 2005 définit les services à la personne comme l'ensemble des activités visant le bien-être des individus à leur domicile. Ils représentent vingt-et-un métiers, rassemblés en trois segments : les aides à la famille, les services de la vie quotidienne, les services aux personnes dépendantes. La convention collective ajoute à cet ensemble, les services aux salariés sur leur lieu de travail (conciergeries d'entreprise, intermédiation de services à la personne, livraison de courses, etc.), alors qu'une définition économique du secteur y inclurait encore d'autres services rendus à domicile tels la coiffure à domicile.

Le secteur des services à la personne représentait 1,1 % du PIB en 2011, soit 17,3 milliards d'euros et près de 900 millions d'heures prestées. L'assistance aux personnes âgées ou dépendantes et le ménage/repassage représentent l'essentiel de l'activité, avec près de 84 % des heures travaillées et 90 % de la valeur ajoutée.

Depuis le plan Borloo, **ce marché connaît une forte croissance, en moyenne de 6 % par an** alors que la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie atteint seulement 2 %. Le nombre d'utilisateurs a cru de 54 % en 6 ans, **pour concerner 13 % des foyers français.** L'augmentation de la consommation horaire par utilisateur a également été l'un des moteurs essentiels de cette dynamique. Au regard des niveaux atteints par des pays tels que le Royaume-Uni et les Pays-Bas où les services à la personne représentent respectivement 2 % et 3 % du PIB contre 1,1% en France, le secteur disposerait donc d'un important réservoir additionnel de croissance.

Plus de 3,6 millions de ménages français ont recours chaque année aux services à la personne (2,5 millions en 2005).

-Ce sont avant tout des **personnes âgées** : 53 % ont plus de 65 ans, dont 39%, 75 ans et plus ; 18% ont moins de 45 ans et 29% entre 45 et 64 ans.

-30% ont un revenu inférieur à 1 500€, 27% entre 1 500 et 3 000€, 25% entre 3 et 5 000 et 19% plus de 5 000€.

-56% sont encore **actifs** et par ailleurs 64% des ménages utilisateurs sont en **couple**.

Selon la Cour des Comptes, le coût annuel du maintien à domicile en 2010 serait de l'ordre de 12 032€ et celui du placement en établissement de 34 155€.

La garde d'un enfant de moins de 3 ans est un coût moyen mensuel en € de :

	Garde à domicile	Crèche	Garde domicile partagée	Assistante maternelle
Coût moyen mensuel en €	2 368	1 257	1 229	904
% aide état	50	19	30	25
Nombre enfants concernés	14 000	385 000	21 000	630 000

Plus de 1,7 millions de personnes travaillent dans ce secteur dont le poids budgétaire dépasse les 17 milliards d'euros en France. Pourtant ces services sont encore le plus souvent réalisés « au noir » (estimation de 30% en 2010, mais de 40% en 2005) et demeurent mal connus.

Pour augmenter le nombre d'heures réalisées, **les salariés multiplient le nombre d'employeurs ou de services proposés :**

- 1,4 organisme agréé de services à la personne, en moyenne par employé
- 28 % des salariés d'organismes sont également salariés d'un particulier employeur
- 35 % des salariés exercent au moins deux types de services à la personne et 6 % travaillent également dans d'autres structures collectives.

En outre, **la pluriactivité varie selon les métiers** : 12 % pour les gardes d'enfants contre 30 % pour les aides à domicile et 40 % pour les autres emplois. Cette structuration atypique multi-employeurs satisfait 70 % des salariés qui indiquent apprécier la diversité et la sécurité qui l'accompagne.

Les salariés du secteur sont tout à fait satisfaits que leur travail soit apprécié des personnes auprès de qui ils travaillent (82%), parce qu'ils sont motivés par ce travail (73%), parce qu'ils mettent en œuvre leurs compétences (63%) ; ils le sont moins au regard de leurs proches quant à la valorisation de leur activité (44%) et quant à leur avenir professionnel (36%).

Le secteur est atomisé avec plus de **27 000 entreprises et associations** agréées auprès de l'Agence nationale de services à la personne. La **rentabilité** des divers acteurs s'avère **trop souvent précaire**, compromettant ainsi leur capacité d'investissement et de développement. Le plus grand risque est pourtant l'instabilité réglementaire, voire la remise en cause du dispositif fiscal, sans lequel les entreprises ne pourront perdurer.

En 2010, moins de vingt réseaux réalisaient plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les entreprises de services à la personne sont pour **80 % des PME ou TPE, qui réalisent des marges modérées, de l'ordre de 2 % du chiffre d'affaires**. L'effectif moyen de ces PME et TPE est de 1,4 salarié. Les entreprises généralistes sont les plus dynamiques, tant sur le plan de la croissance du chiffre d'affaires, qu'en termes d'excédent brut d'exploitation ; à l'inverse, les spécialistes de la dépendance et des travaux ménagers ont une progression plus lente.

La structuration du secteur s'est essentiellement faite par le biais des entreprises, dont le nombre a cru de 52 % par an en moyenne entre 2005 et 2010, grâce au développement de la franchise et du statut d'auto-entrepreneur.

Un déficit d'image

Alors que 84 % des Français estiment que les services à la personne « *jouent un rôle important dans la vie des familles* », les SAP souffrent d'un déficit d'image tant du point de vue des clients/bénéficiaires des services que des salariés.

Côté client/bénéficiaires des services, plusieurs freins limitent le développement du secteur (l'idée de payer ce « que l'on fait habituellement soi-même », le manque de confiance envers les prestataires liés au fait que le service ait lieu au domicile, la méconnaissance des garanties de qualité existantes, la couverture incomplète des besoins).

Côté salariés, le marché est associé à des emplois précaires et faiblement rémunérés. Pourtant, la rémunération moyenne s'élève à 9,6 € net de l'heure (33 % de plus que le SMIC).

Le développement des services à la personne a été fortement soutenu par l'Etat depuis le début des années 2000 ; le dispositif de soutien public – constitué essentiellement d'allègements de cotisations sociales et patronales – a été multiplié par plus de 2,2 entre 2003 et 2010, pour atteindre près de 6,3 milliards d'euros. L'état apporte en moyenne par équivalent temps plein, entre 2009 et 2011, 11 500€ (réduction d'impôt pour le bénéficiaire et exonération de cotisations sociales).

Néanmoins, ce coût est très largement compensé par les bénéfices directs et indirects générés : les gains immédiats en cotisations sociales (4,8 Md€), en TVA et fiscalité directe (70 M€) et en baisse des allocations chômage ou du RSA (181 M€). A cela s'ajoutent des coûts évités pour l'état (3,9 Md) dont 2,8Md€ en ce qui concerne les infrastructures pour personnes dépendantes, 360 M€ en évitant le redoublement des enfants en difficulté scolaire et 675M€ de revenus générés par la hausse du taux d'activité féminin ; **ce qui conduit à un bilan bénéficiaire de plus de 2,6 milliards d'euro**. Ajoutons à cela le fait que les services à la personne remplissent **une fonction sociale essentielle sur le marché de l'emploi en favorisant l'insertion professionnelle de populations fragiles** : les salariés travaillant dans ce secteur sont à 91 % des femmes, 82 % des non bacheliers, la moitié ont plus de 50 ans ; enfin près de 40% étaient inactives ou à la recherche d'un emploi.

La pharmacie libérale, un secteur en régression ?

Communiqué de presse de l'ordre des pharmaciens du 16 juin « Démographie pharmaceutique au 1er janvier 2012 »

Au 1er janvier 2012, 73 127 pharmaciens sont inscrits à l'Ordre. L'effectif global continue de diminuer : 114 pharmaciens de moins (-0,2%) par rapport à 2010. Les hausses ne compensent pas les baisses. Les biologistes du secteur privé perdent 3,7% de leurs effectifs en une année. A l'inverse les pharmaciens salariés des établissements de santé progressent de 4,4%.

L'âge moyen des pharmaciens est de 46,1 ans et au-delà de 49 ans pour les titulaires d'officine et les biologistes. Un pharmacien titulaire d'officine sur trois a plus de 55 ans. **« L'évaporation » des jeunes diplômés en 2011 s'est de nouveau accrue de façon inquiétante : 26%** des pharmaciens ayant obtenu leur diplôme depuis moins de 3 ans ne sont pas encore inscrits à l'Ordre.

La mobilité territoriale des pharmaciens est faible : la très grande majorité des étudiants en pharmacie font le choix, après l'obtention de leur diplôme, de s'inscrire dans la région où ils ont achevé leurs études. Noter que les nouveaux titulaires d'officines ne désertent pas les zones rurales ; d'ailleurs, plus d'un tiers sont situées dans des communes de moins de 5 000 habitants.

De fait, on compte une pharmacie pour 2 900 habitants ; en totalisant titulaires et adjoints, c'est **un pharmacien pour environ 1200 habitants**.

Dans les officines (22 080 en métropole), 141 licences ont été supprimées en 2011. Par ailleurs, **les regroupements sont encore moins nombreux cette année** : 18 en 2011 (34 en 2010) ; la quasi-totalité des **292 transferts s'effectuent au sein de la même commune**.

Plus de la moitié (56 %) des titulaires choisissent d'exercer en « association » ; le nombre de Sociétés en Exercice Libéral (SEL) est toujours en progression (+ 13%).

Pour les laboratoires de biologie médicale, La réforme de la biologie a accéléré les concentrations ; le nombre global de laboratoires et de sites n'a pas diminué (en moyenne, on compte près de 6 sites par laboratoire), mais les effectifs ont chuté de 2% au regard de 2010. **77 % des laboratoires de biologie médicale sont des SEL** (+ 11,80% en 2011).

Dans les établissements de santé : la hausse des effectifs en pharmaciens se poursuit (+4,4% soit 5994) dans les établissements publics et privés.

Pharmaciens de l'industrie : après un mouvement de concentration des industries pharmaceutiques, leur nombre s'est stabilisé cette année (+0,8 % d'établissements) ; il en est de même pour le nombre des pharmaciens qui y exercent, avec 3348 inscrits.

Le budget et le patrimoine des ménages

En 2011, la dépense de consommation des ménages ralentit significativement (+ 0,3 % en volume, après + 1,4 % en 2010)

Insee Première N° 140, « En 2011, la consommation des ménages marque le pas »

Elle contribue donc peu à la croissance économique (+ 1,7 %). Le revenu disponible brut des ménages est en valeur : + 2,6 % en 2011, après + 2,0 % en 2010 ; ces derniers épargnent davantage malgré le ralentissement de leur pouvoir d'achat (+ 0,5 % après + 0,9 %), malgré une accélération des prix (+ 2,1% après + 1,1%), du fait du renchérissement de l'énergie et de certains produits alimentaires.

La dépense de consommation individualisable des administrations publiques progresse de 1,5 %, et celle des institutions sans but lucratif au service des ménages de 1,9 % (ISBLSM).

Le taux d'épargne des ménages augmente légèrement : il est de 16,1 % en 2011, après 15,9 % en 2010. Les dépenses en produits d'assurance-vie, diminuent de 5,1 %. Les épargnants privilégient l'épargne plus liquide, notamment le livret A dont la rémunération s'améliore.

Par grands postes, **les dépenses des ménages sont en premier lieu le logement (24,5%)** puis l'alimentation (12,6%), la santé (12,5%) et les transports (10,9%) qui représentent 60% des consommations des ménages ; **75% des consommations en valeur sont le fait de dépenses payées par les ménages**, 21,8 % celui d'administrations pour des biens et services individualisables et 2,8% pour les ISBLSM.

Les dépenses par grands postes d'activité sont les suivantes :

	En % de la consommation effective		Evol 01/10	En valeur MDE 2011	Commentaires
	2011	2001			
Logement	24,5	23,6	+3,8	361,1	Hausse de loyers 6,1%
Dont location, chauffage, éclairage	19,1	18,0	+6,1	281,2	
Dont équipement (meubles, électroménager...)	4,4	4,6	-4,3	64,8	
Dont apports individualisés des administrations publiques	1,0	1,0	=	15,1	
Alimentation	12,6	13,9	-9,4	186,6	Nettement moins de viandes -16,1
Dont boissons alcoolisées et tabac	2,4	2,8	-14,3	35,8	
Santé	12,5	11,5	8,7	184,9	
Dont apports individualisés des administrations publiques	9,6	8,9	7,9	141,6	
Transports	10,9	11,3	-3,5	160,6	Moins d'achat de véhicule, plus de transports en commun
Autres biens et services (soins personnels, assurances...)	8,4	9,0	-6,7	123,9	
Education	7,1	7,2	-1,4	104,7	
Dont apports individualisés des	6,5	6,7	-3,0	95,5	

administrations publiques					
Loisirs et culture	6,4	6,8	-5,0	93,6	Moins d'appareils électroniques, informatiques
Hôtels, cafés, restaurants	5,4	5,5	-1,8	79,0	
Habillement, chaussures	3,2	4,0	-20,0	47,7	Baisse de 21% de l'habillement
Action sociale (apports des adm)	3,4	2,7	15,9	49,8	
Communication dont télécom	2,0	1,9	5,3	29,1	
Apports individualisés des ISBLSM	2,8	2,7	3,7	41,2	
	100,0	100,0		1 471,9	

L'âge est un des déterminants les plus discriminants en termes de patrimoine des ménages. Un autre déterminant est le fait des agriculteurs et chefs d'entreprise.

Insee dossier « Les disparités entre ménages dans les comptes nationaux : de l'épargne au patrimoine »

Source : comptabilité nationale

Les résultats présentés ici sont ceux des ménages non résidents dans des structures collectives (maison de retraite, prisons...) en France métropolitaine, **au 31 décembre 2003**. Leur **patrimoine net s'élève au total à 6 112 milliards d'euros**, soit 6 700 milliards d'euros d'actifs : 4 193 milliards d'euros d'actifs non financiers (logements, biens professionnels...) et 2 507 milliards d'euros d'actifs financiers (livrets d'épargne, produits d'assurance-vie...) desquels on retranche 588 milliards d'euros de passifs (crédits logement, crédits à la consommation...).

Cette même année, les ménages ont épargné 161 milliards d'euros, soit 17 % des 980 milliards d'euros de leur revenu disponible.

Les donations et héritages, y compris d'actifs non financiers, sont inclus comme le sont les revalorisations des actifs évalués aux prix du marché.

Le patrimoine moyen par ménage, net d'endettement, atteint 242 000 euros fin 2003. L'analyse de la composition du patrimoine par âge montre que **c'est à partir de 50 ans que les ménages détiennent un patrimoine financier supérieur à la moyenne** ; ainsi, le **patrimoine financier** est détenu à 71 % par les ménages âgés de 50 ans ou plus tandis que 66 % du **patrimoine non financier** et professionnel appartient aux ménages de 40 à 69 ans. C'est entre 30 et 59 ans, c'est-à-dire pendant la vie active, que la part des **actifs professionnels** dans l'ensemble des actifs est la plus élevée.

Les ménages âgés de 30 à 49 ans sont aussi **les plus endettés** : le montant moyen de leurs passifs est de 39 000 euros. Les montants moyens des encours de prêts les plus faibles concernent les ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus (2 000 euros), de 60 à 69 ans (8 200 euros) et également de moins de 30 ans (18 100 euros).

Les prêts professionnels, sont, comme la détention de biens professionnels, surreprésentés parmi les ménages âgés de 40 à 59 ans.

	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Moyenne par ménage
Actifs non financiers (logement...)	30 080	110 680	178 930	215 890	200 130	149 100	153 980
Actifs financiers	21 900	44 280	75 400	101 810	146 300	118 290	86 570
Dont assurance vie	5 120	14 100	27 530	35 740	67 260	50 830	33 970
Dont actions cotées et titres OPCVM	1 880	5 480	11 230	16 680	35 890	18 870	14 880
Dont placements à vue (livrets...)	5 200	8 490	14 280	17 200	13 540	17 140	13 260
Dont épargne contractualisée (PEL)	4 580	8 290	9 620	15 380	12 000	9 370	10 160
Actifs professionnels	3 060	25 070	37 320	43 900	17 960	10 330	24 700
Dont entreprises individuelles	160	1 450	6 660	8 740	4 110	3 860	4 500
Dont actions non cotées et participations	1 240	19 940	29 490	20 380	5 940	1 800	12 690

Passifs							
Sur les seuls ménages endettés	56 802	86 130	84 862	75 791	38 371	28 623	73 790
% de ménages endettés	33,8	46,6	46,0	38,0	21,3	6,9	32,2
Patrimoine net	36 920	140 950	252 330	334 350	356 210	275 770	241 980
Nombre de ménages	2 677 360	4 698 089	4 874 815	4 672 751	3 233 038	5 102 138	25 258 111

Les ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus possèdent un patrimoine moyen dix fois plus important que celui des ménages âgés de moins de 30 ans : le niveau d'épargne actuel, conséquence de l'accumulation de l'épargne passée, explique en grande partie cet écart.

Les indépendants actifs ou retraités possèdent 30 % du patrimoine des ménages, soit une part deux fois plus élevée que leur poids dans la population. Ceci traduit la nécessité pour eux de se constituer un patrimoine professionnel et révèle sans doute aussi des stratégies patrimoniales spécifiques, liées en partie à l'anticipation de pensions plus faibles que les salariés au moment du passage à la retraite.

Parce qu'il satisfait l'aspiration à devenir propriétaire, **le logement est l'actif majeur du patrimoine pour nombre de ménages et il constitue l'un des principaux motifs d'endettement**. Il peut aussi générer des revenus locatifs mais ce type d'usage concerne, pour l'essentiel, des ménages aisés.

Les indépendants actifs ou retraités possèdent 30% du patrimoine net des ménages : **le patrimoine net moyen des chefs d'entreprises (592 000 euros) et celui des agriculteurs (713 000 euros) sont nettement supérieurs à celui des cadres (372 000 euros)**, lui-même nettement plus élevé que le patrimoine net moyen des professions intermédiaires (194 000 euros) ou que celui des employés et ouvriers (patrimoine net moyen d'environ 100 000 euros).

Le patrimoine des ménages selon la CSP de la personne référente du ménage :

En activité professionnelle	Agriculteurs	Autres chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Actifs non financiers	243 600	300 610	268 700	155 630	80 690	90 720
Actifs professionnels						
-En montants moyen	413 940	189 240	11 260	9 180	4 180	4 080
-en % du patrimoine net	58,1	32,0	3,0	4,7	4,1	4,1
Actifs financiers	139 900	164 450	149 050	61 080	36 040	30 760
Passifs	84 490	62 530	57 270	31 980	19 800	25 380
Sur les seuls ménages endettés	280 466	161 624	116 705	70 540	53 751	51 959
% de ménages endettés	34,9	34,7	52,3	48,0	35,9	44,1
Patrimoine net	713 080	591 770	371 730	193 920	101 110	100 180
Nombre de ménages	404 130	1 363 938	2 475 295	3 561 394	2 778 392	4 394 911
Retraités						
Patrimoine net	471 250		443 670		146 840	
Nombre de ménages	1 566 003		2 247 972		6 466 076	

Les agriculteurs en activité sont ceux qui ont le patrimoine net le plus important, se différenciant des autres chefs d'entreprise du fait d'un patrimoine professionnel 2,2 fois plus importants. Ces deux groupes sont proches des cadres en ce qui concerne les actifs non professionnels et les dettes. Une fois retraités, ces groupes ont un patrimoine proche, 3 fois plus importants que les employés/ouvriers.

Quelle est la composition des actifs professionnels ? **Les actions non cotées et les participations dépassent de loin les actifs « matériels »** (entre 45 et 65%).

En activité professionnelle	Agriculteurs	Autres chefs d'entreprise
Bâti détenu par des entrepreneurs individuels	16,6	12,6
Autres actifs professionnels dont matériel d'exploitation, stocks...	14,8	21,5
Actifs professionnels agricoles (terres...)	23,9	1,0
Actions non cotées et autres participations	44,7	64,9
Total	100	100
Montants moyens en €	413 940	189 240
Retraités		
Montants moyens en €	46 890	

La moitié du patrimoine est détenue par les 20 % des ménages les plus aisés ; il est en moyenne de 596 630€ contre 74 000 euros pour les 20% de ménages les moins aisés ; la concentration du patrimoine est davantage marquée pour les actifs financiers (les 20% les plus aisés détiennent 55% de ces actifs) que pour les actifs non financiers (44%), alors que leur endettement ne représente que 34 % des passifs totaux.

La décomposition du patrimoine net par quartile est la suivante ; noter un taux d'endettement proche pour les 3 premiers quartiles, et nettement plus faible pour les 20% les plus aisés :

	Quartile 1	2	3	4	5	Moyenne
Actifs bruts	84 960	135 360	192 160	277 470	636 280	275 350
Passifs	10 970	17 170	21 180	27 340	39 660	23 260
Patrimoine net	74 000	118 200	170 970	250 120	596 630	241 980
% endettement	12,9	12,7	11,0	9,9	6,2	8,4

Les ménages ont nettement plus souvent des actifs professionnels et des actifs non financiers ; noter aussi que les couples sans enfant sont ceux qui ont les actifs financiers les plus importants :

	Famille mono-parentale	Personne seule	Couple avec 2 enfants	Couple avec 1 enfant	Couple avec 3 enfants	Couple sans enfant	Ensemble
Actifs professionnels	9 200	8 050	35 710	38 170	39 370	32 760	24 700
Actifs financiers	47 290	64 180	70 400	81 000	77 500	133 480	86 570
Actifs non financiers	82 340	81 190	207 540	185 270	212 580	201 420	153 980
Passifs	16 280	7 220	54 770	33 110	52 160	18 160	32 260
Sur les seuls ménages endettés	51 387	44 659	101 949	75 948	100 094	63 246	73 790
% ménages endettés	30,3	17,3	54,2	44,1	50,6	28,9	32,2
Patrimoine net	118 050	146 210	258 890	271 320	277 290	349 500	241980
Nombre de ménages	1 869 100	7 981 563	3 207 780	3 283 554	1 566 003	7 350 110	25 258 111

Sensibilisation à l'entrepreneuriat

L'AFIJ, un rôle spécifique en faveur de l'emploi des jeunes et de la création d'activité

Rapport d'activités 2011 de l'AFIJ

En 2011, plus de 300 000 étudiants en cours d'études et jeunes issus de l'enseignement supérieur, diplômés ou non, se sont tournés vers l'AFIJ. Près de 57 000 se sont inscrits pour bénéficier de ses services collectifs gratuits et/ou d'un accompagnement individuel (6 800). 1 700 modules de formation ont été dispensés.

Dans chacun des 50 centres AFIJ et des 90 permanences (125 salariés et 130 volontaires pour l'emploi), des accueils proposent une documentation sur les questions relatives à l'emploi et un libre accès à Internet place (plus de 26 500 visites de consultations documentaires), par téléphone

(plus de 48 000 communications téléphoniques de conseils emploi) et par mail (plus de 17 000 échanges). L'AFIJ a également tenu des permanences régulières sur 90 sites au sein de Maisons de l'Emploi, de Missions Locales, d'Universités, de Cités des métiers, etc

Le site portail emploi, www.afij.org, assure quant à lui à l'association un impact important avec un 1,4 millions de visiteurs (47% de plus que l'année passée). 50 000 offres de stage, de contrat d'alternance et de premier emploi ont été diffusées.

Sensibilisation des jeunes à la création d'activité : en 2011, 17 rencontres entre jeunes et professionnels, sur le thème de la création, ont été organisées. L'AFIJ a par ailleurs signé des conventions nationales de partenariat avec l'Union des Auto-entrepreneurs et le Moov Jee. Elle s'appuie également sur ses partenaires déjà conventionnés comme les Boutiques de Gestion, l'ADIE ou France Initiative Réseau ; l'AFIJ participe activement à plusieurs projets de Pôles Entrepreneuriat Etudiants (PEE) conduits par des Universités.

Interfaces entre jeunes et professionnels : 544 événements d'interfaces entre jeunes et professionnels permettent à des étudiants et jeunes diplômés d'être en contact direct avec des recruteurs et des professionnels en activité et inversement à des recruteurs de rencontrer des candidats préparés et qualifiés ; 2 280 professionnels ont été mobilisés en 2011 lors de ces interfaces entre jeunes et recruteurs organisées par l'AFIJ (ayant débouché sur 2 800 rendez-vous en face à face). L'AFIJ adresse à environ 7 500 contacts recruteurs une lettre électronique « Potentiel, la lettre des recruteurs de jeunes diplômé(e)s ».

En avril, l'AFIJ a organisé la 2ème édition d'ALT SUP, semaine nationale de l'alternance dans le supérieur afin de sensibiliser et informer aussi bien les jeunes que les recruteurs sur les modalités et opportunités des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation. Sur 40 sites, 200 évènements emploi ont été organisés, réunissant plus de 200 recruteurs, diffusant 1 000 offres d'alternance, face à plus de 3 500 candidats.

Valorisation de l'engagement associatif : des actions sont conduites auprès des recruteurs par la préparation des bénévoles, volontaires ou responsables associatifs aux entretiens d'embauche et également au travers d'une campagne auprès des recruteurs.

L'emploi

Après la forte baisse enregistrée en 2009 (- 2,2 %) et un rythme légèrement négatif en 2010 (- 0,3 %), la reprise s'est affirmée en 2011 : + 1,1 % sur un an, soit + 188 000 postes

Acosstat N° 152 « l'emploi dans le secteur privé en 2011 : une année en demi-teinte »

En 2011, l'économie française enregistre, comme en 2010, une croissance de 1,7 % du PIB. Dans ce contexte, la masse salariale du secteur privé affiche une progression de 3,6 % en 2011 (hausse de 1,9 % en 2010). Depuis 2006, la masse salariale a évolué de 13,4% les emplois salariés de 1% et le salaire moyen par tête de 12,3%.

	Niveau	Evol en moyenne annuelle					Evol sur 5 ans
	2011	2007	2008	2009	2010	2011	2011/2006
Masse salariale en Md€	502,2	4,9	3,7	-1,2	1,9	3,6	13,4
Emplois en millions de salariés	17,9	1,7	0,8	-2,2	-0,3	1,1	1,0
Salaire moyen par tête(en € par mois)	2 337,0	3,1	2,8	1,1	2,2	2,5	12,3
PIB en valeur (en Md€)	1996,6	4,9	2,5	-2,5	2,7	3,1	11,0
Indice des prix à la consommation		1,6	0,0	1,0	0,7	0,5	3,9

Les entreprises de moins de 10 salariés sont en 2011, 1 270 600 (85% des entreprises avec salarié) avec 3,44 millions de salariés (19% des salariés du secteur privé, 28% si l'on intègre les 10 à 19 salariés), **avec les salaires moyen les plus faibles** (1 773€ mensuels contre en moyenne 2 337€) ; par contre les établissements de moins de 10 salariés sont 1 508 000 (83% des salariés). A l'inverse, les quelques 3 000 grandes entreprises (d'au moins 500 salariés) concentrent 34,5 % des emplois du secteur privé.

Les créations nettes d'emploi dans les entreprises de 10 salariés ou plus reprennent nettement en 2011 (+ 175 000 après - 5 000 en 2010). Bien que plus modérées, les créations nettes d'emploi s'améliorent aussi dans les entreprises de moins de 10 salariés (+ 21 000 en 2011 après - 52 000 en 2010).

Tranches d'effectifs	Nombre d'entreprises		Emplois salariés		Masse salariale En Md€€	SMPT* En €	Etablissements Nombre	Emplois salariés Nombre
	Nombre	%	En millions	%				
De 1 à 9 salariés	1 270,6	84,9	3,44	19,2	73,1	1 773	1 508,3	4,23
De 10 à 19 sal	116,7	7,8	1,55	8,6	40,3	2 171	152,6	2,05
De 20 à 49 sal	69,8	4,7	2,15	12,0	58,5	2 270	96,5	2,97
De 50 à 99 sal	20,5	1,4	1,40	7,8	38,6	2 302	32,5	2,23
De 100 à 249 sal	12,4	0,8	1,88	10,5	59,0	2 614	18,3	2,74
De 250 à 499 sal	3,8	0,3	1,31	7,3	39,1	2 495	4,5	1,53
De 500 à 1 999 sal	2,6	0,2	2,29	12,8	72,8	2 646	1,8	1,51
2 000 sal et plus	0,5	0,0	3,88	21,7	120,8	2 594	0,2	0,65
Total	1 496,8	100,0	17,91	100,0	502,2	2 337	100,0	100,0

*SMPT Salaire mensuel moyen par tête

L'évolution 2006/2011 fait apparaitre un solde positif des emplois salariés de 180 000, dont près de 600 000 issus du tertiaire, diminué de 373 000 de l'industrie et de 106 000 de l'intérim :

	Effectifs 2011		Evolution 2011/2006		SMPT	
	Nombre (milliers)	Evol 11/10	Nombre (milliers)	En %	2011	Evol 11/06
Tertiaire	12 523	1,0	592,9	5,0	2 297	11,6
Industrie	3 229	-0,5	-372,8	-10,4	2 707	14,4
Construction	1 488	0,2	66,5	4,7	2 018	12,5
Intérim	654	12,6	-105,7	-13,9	2 011	22,7
Total	17 910	1,1	179,8	1,0	2 327	12,3

Entre 2006 et 2011, ce sont les services aux particuliers qui ont le plus apporté à l'emploi (de l'ordre de 300 000, dont 162 000 dans l'action sociale et l'hébergement médical et 55 600 dans les services autres aux particuliers) ; **les services aux entreprises n'ont apporté que 112 000 emplois supplémentaires** (dont 102 000 dans les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie et 46 500 dans l'informatique, alors que les télécom perdaient 35 800 emplois et les services administratifs et de soutien, 28 100 emplois) ; de son côté **le commerce au sens large a apporté près de 100 000 emplois** (dont 94 000 dans l'hébergement/restauration, mais seulement 11 200 pour le commerce de détail et gros, commerce automobile compris).

Ci-dessous les données pour les activités les plus importantes :

	Effectifs 2011		Evolution 2011/2006		SMPT	
	Nombre (milliers)	Evol 11/10	nbre (milliers)	En %	2011	Evol 11/06
Commerce	3 043	0,6	11,2	0,4	2 147	11,5
Services aux entreprises (services administratifs et de soutien)	1 814	5,0	-28,1	-1,5	1 786	16,1
Transports et entreposage	1 380	0,0	-12,5	-0,9	2 362	11,7
Action sociale et hébergement médico-social	1 053	1,7	162,0	18,2	1 530	10,4

Hébergement et restauration	1 010	3,5	94,2	10,3	1 591	11,9
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	908	2,8	102,3	12,7	3 351	12,3
Activités financières et d'assurance	756	1,1	26,2	3,6	3 725	14,7
Activités de services aux particuliers (hors santé et arts, activités récréatives...)	569	-0,3	55,6	10,8	1 864	8,3
santé	556	1,2	34,5	6,6	2 070	11,0
Activités informatiques	339	4,0	46,5	15,9	3 596	8,8

En 2011, l'emploi du secteur concurrentiel croît de 1,1 % pour atteindre 17,9 millions de salariés. La masse salariale augmente de 3,6 % et le salaire moyen par tête de 2,5 %.

Acooss stat N° 153 « la hausse de l'emploi en 2011 : des disparités régionales liées à la dynamique du secteur tertiaire »

La reprise, entamée en 2010 se confirme en 2011. La Corse, ainsi que les régions de l'est et celles de la côte atlantique sont les mieux orientées en termes d'emploi (évolutions comprises entre + 1,1 % et + 5,1 %). Les autres régions créent des emplois à des rythmes plus modérés (entre + 0,2 % et + 1,0 %).

L'emploi dans l'intérim, en hausse de 12,6 % au niveau national, est surtout dynamique dans le nord-est (l'intérim l'un des premiers facteurs d'ajustement de la main d'œuvre).

L'hébergement-restauration et l'action sociale figurent parmi les autres secteurs dynamiques en 2011, et ce, dans l'ensemble des régions et ce depuis 5 ans où les régions les mieux orientées sont les Dom, la Corse et les régions de l'arc Atlantique- Méditerranée.

Entre 2007 et 2010, les embauches exonérées ont diminué de moitié en zones franches urbaines (ZFU) et de 58 % en zones de redynamisation urbaine (ZRU).

Dares Analyses N° 39 « Les embauches exonérées dans les territoires de la politique de la ville de 2007 à 2010 : forte baisse des embauches, en zone franche urbaine comme en zone de redynamisation urbaine »

Les zones franches urbaines sont des quartiers prioritaires de la politique de la ville, généralement définis sur les périmètres des zones de redynamisation urbaine (ZRU), elles-mêmes construites sur les périmètres des zones urbaines sensibles (Zus). Les zones franches urbaines (ZFU) couvrent principalement des quartiers de plus de 10 000 habitants particulièrement défavorisés au regard des critères pris en compte pour la détermination des ZRU : taux de chômage élevé, forte proportion des jeunes dans la population, forte proportion de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, faible potentiel fiscal par habitant. En vue d'encourager la création d'entreprises et le développement économique dans les zones franches urbaines, des dispositifs d'exonérations fiscales et de cotisations sociales patronales ont été mis en place (exonération d'impôt sur les bénéfices pour les entreprises nouvelles, réduction des droits de mutation sur l'achat de fonds de commerce et de clientèle, déduction des souscriptions en numéraire versées au capital des PME implantées en ZFU, exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties sous certaines conditions).

Les 100 ZFU couvrent 2,4 % de la population française, soit 1,5 million d'habitants. Leur répartition est inégale sur le territoire : les régions Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais concentrent à elles-seules près de la moitié des zones franches urbaines métropolitaines et 45 % de la population active résidant en Zus.

Depuis le 1er janvier 1997, les 416 ZRU (dont 396 en France métropolitaine) offrent aux entreprises qui s'y implantent des dispositions dérogatoires au droit commun pour l'embauche de salariés. L'exonération est applicable pendant un an, dans les limites mensuelles de 1,5 Smic par salarié et de 50 salariés exonérés. Toutefois, comme pour les ZFU, depuis le 1er janvier 2009, les règles d'application ont été modifiées. Pour les salariés rémunérés au-delà de 1,5 Smic, l'allègement n'est plus forfaitaire mais dégressif jusqu'à 2,4 Smic. Autres avantages : les travailleurs indépendants sont exonérés de l'impôt sur les bénéfices et des cotisations sociales personnelles maladie-maternité.

En 2010, 6 173 embauches ont ouvert droit à une exonération de cotisations sociales patronales en ZFU, 596 en ZRU. Si la crise économique explique en partie ces évolutions, les modifications des règles liées aux exonérations en ZFU et en ZRU ont diminué leur attractivité depuis 2006.

Ainsi, en ZFU, **les implantations d'établissements nouveaux** qui assuraient chaque année un tiers des embauches exonérées, **reculent depuis 2009**, témoignant d'un certain essoufflement du dispositif, en particulier dans les ZFU les plus anciennes ; **il en est de même des emplois** :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Etablissement, salarié concerné par les ZFU						
Nombre de salarié embauché dans cadre ZFU	9 829	11 133	13 108	11 748	7 963	6 173
Nombre d'établissements	15 029	15 654	17 441	17 862	16 682	14 257
Nombre de salariés concernés par ZFU	59 826	62 165	69 774	68 060	65 191	55 744
Etablissement, salarié concerné par les ZRU						
Nombre de salarié embauché dans cadre ZFU	2 040	1 875	1 807	1 657	1 021	596
Nombre d'établissements	843	781	715	660	384	244
Nombre de salariés concernés par ZRU	2 007	1 903	1 813	1 657	941	756

Comment qualifier les emplois bénéficiaires d'exonération en ZFU en 2010 ?

Essentiellement des emplois d'ouvriers (39%), d'employé de commerce ou administratif (39%) ; 12% concernent des techniciens/agents de maîtrise et 7% des emplois de cadre (sans grand changement depuis 2007). 19% sont exercés à temps partiel.

Les salariés recrutés en ZFU sont embauchés dans les services aux entreprises (38%), la construction (26%), le commerce (15%), les services aux particuliers (10,7 dont 5,8 dans la santé/éducation/action sociale), là encore sans grand changement au regard des années précédentes. Les salaires se concentrent autour du Smic.

La majorité des établissements qui réalisent des embauches exonérées ne recrutent qu'un seul salarié au cours de l'année ; de plus, pour 80 % d'entre eux, cette embauche correspondait à leur **premier recours à ce dispositif** ; à l'inverse, les établissements ayant embauché au moins deux salariés une même année avaient, pour 77 % d'entre eux, déjà bénéficié de l'exonération de cotisations sociales patronales en ZFU. Seuls 10 % des établissements effectuent, une même année, plus de 5 embauches exonérées.

Le recours à ce dispositif se révèle souvent ponctuel ; en effet, 54 % des établissements ayant effectué pour la première fois au moins une embauche exonérée en 2007, n'ont plus effectué d'embauches exonérées dans les trois ans qui ont suivi ; 26% ont effectué une à 2 nouvelles embauches, 11% entre 3 et 5 et 9% plus de 5.

Quid du profil des embauchés en 2010, dans le cadre des ZFU ?

Prés des ¾ (73%) ne résident pas en ZFU ni même dans la ZUS contenant la ZFU, alors que les employeurs sont tenus d'embaucher localement au moins 20% des nouveaux embauchés.

60% sont des hommes (une légère tendance à la féminisation). **44% des embauchés ont moins de 30 ans** et 9% plus de 50 ans. 43% (51% en moyenne 2007-2010) n'ont pas de diplôme ou de niveau brevet des collèges, 42% de niveau CAP, BEP, 15% bac+2 (dont BTS) et 12% d'une formation supérieure, en correspondance avec les emplois offerts.

38% étaient demandeurs d'emploi (32 en 2007-2010), 28% salarié (en CDI, CDD ou intérim) et 16% en fin d'études.

Le niveau de diplôme est très corrélé à l'emploi

Note d'information 12-09 Ministère de l'Education nationale « Insertion des jeunes sur le marché du travail : évolution récente du chômage selon le niveau de diplôme »

Les données sont issues de l'enquête Emploi réalisée tous les ans par l'Insee auprès de la population des ménages. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite,

prisons) ne sont pas interrogées. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement ; à partir de la mi-2010, environ 105 000 personnes répondent à l'enquête chaque trimestre.

700 000 jeunes environ terminent leur formation initiale chaque fin d'année ; 42% viennent de l'enseignement supérieur, mais 49% du côté des filles et 36% du côté garçon ; ces derniers sont davantage sans diplôme ou de niveau CAP/bac technique ou professionnel. Dans l'enseignement supérieur, seules les écoles supérieures continuent à former plus de garçons que de filles.

	Pas de diplôme ou brevet	CAP/bac technique ou professionnel	Autre secondaire, dont bac général	Bac +2	Licence	Au-delà	Total
Total	17	32	9	16	8	18	100
Hommes	23	36	6	13	6	17	100
femmes	12	29	11	18	10	21	100

Fin 2010, 89 % d'entre eux sont présents sur le marché du travail (91 % des hommes et 87 % des femmes). Tout au long de la période, le taux d'activité des diplômés du supérieur (94 % fin 2010) est plus élevé que celui des diplômés du second cycle du secondaire (88 %) et nettement supérieur à celui des diplômés du brevet et des non diplômés (73 %).

En 2010, la situation des jeunes sortis de formation initiale entre 2006 et 2009 montre **un taux d'inactivité ou de chômage d'autant plus important que ces derniers sont jeunes et peu diplômés** :

	Ensemble	15-19 ans	20-24 ans	25 ans et plus
Répartition	100	10,6	53,9	35,5
Niveau de diplôme				
Diplômés du supérieur	42,5	0,1	26,9	78,9
Bacheliers	24,8	11,8	33,5	15,6
CAP-BEP	16,4	27,3	22,7	3,4
Brevet collège ou sans diplôme	16,3	60,8	16,9	2,1
Ensemble	100	100	100	100
Situation d'activité				
Emploi	70,5	36,2	69,3	82,5
Chômage	17,7	33,4	19,0	11,0
Inactivité	11,8	30,4	11,7	6,5
Ensemble	100	100	100	100
Taux de chômage	20,1	48,0	21,5	11,7

Au cours des premières années suivant la fin des études, **les différences d'insertion professionnelle selon le niveau de diplôme sont fortes** : le taux de chômage des actifs récents diplômés du brevet des collèges ou sans diplôme s'élève à 45 % fin 2010, contre 27 % pour ceux diplômés d'un CAP ou BEP, 18 % pour les bacheliers et 10 % pour les diplômés du supérieur (en moyenne 19,5 % pour l'ensemble des actifs récents). Les jeunes les plus diplômés ont mieux résisté à la crise économique de 2008-2009 que les jeunes peu ou pas diplômés. Les taux de chômage selon les périodes sont finalement assez proches pour ceux sortis de formation initiale depuis un à 4 ans

Taux de chômage	1 ^{er} trimestre 2006	1 ^{er} trimestre 2008	4 ^{ème} trimestre 2009	4 ^{ème} trimestre 2010
Ensemble	18,2	13,6	21,0	19,5
Diplômés du supérieur	10,6	6,2	10,9	10,0
Bacheliers	15,6	11,5	18,7	18,1
CAP-BEP	23,9	19,6	29,8	27,2
Brevet collège ou sans diplôme	41,1	35,9	49,0	45,1

En 2009, les établissements supérieurs publics (universités, écoles, CNAM) ont réalisé un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros au titre de la formation continue pour un public composé de 448 000 stagiaires, en augmentation de 3% par rapport à 2008.

Note d'information 12-07, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « La formation continue universitaire poursuit sa croissance en 2009 »

La durée moyenne d'un stage est de 142 heures (proche quelque soit le type de structure de formation) ; noter que le CNAM réalise 30% du chiffre d'affaires, alors qu'il ne reçoit que 19% des stagiaires, dans des stages de fait plus longs.

	Chiffre d'affaires en millions€		Stagiaires en milliers		Heures stagiaires en millions		Durée heures 2009
	En 2009	Evol 09/08	En 2009	Evol 09/08	En 2009	Evol 09/08	
Universités dont IUT, INP et UT	228	5	348	3	47	7	136
Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques	24	5	14	0	2	0	115
CNAM et centres régionaux associés	108	0	86	4	15	0	176
Total	360	3	448	3	64	5	142

Les fonds publics ne participent qu'à **hauteur de 24%** des budgets formation continue des universités (en baisse régulière depuis 2006, où la participation était de 29%), alors que **les entreprises abondent à hauteur de 46%** (dont 18% via les OPCA, en hausse continue depuis 2006 où elle était de 12%), et **les stagiaires eux-mêmes à hauteur de 24%**.

Les 348 000 stagiaires de 2009 en université sont d'abord des particuliers (146 726), puis des salariés (102 444), des demandeurs d'emploi (38 467) et enfin en flux proche des dirigeants de petite entreprise (34 537) ; par contre ce sont les salariés qui ont suivi le plus grand nombre d'heures stagiaires (43% des heures contre 30 pour les particuliers) ; noter que les hausses les plus importantes en nombre de stagiaires sont le fait des demandeurs d'emploi et les salariés en contrat de professionnalisation, comme pour la hausse du nombre d'heures stagiaires, alors que les particuliers sont en nette chute.

	Stagiaires		Heures stagiaires en milliers		Durée moyenne en heures	Evol 09/08 en nombre de	
	Nombre	%	Nombre	%		stagiaires	Hrs stagiaire
Particuliers	146 726	42	14 298,4	30	163	-3	-6
Dont autres publics	80 225	23	10 488,7	22	131	-5	-8
Dont inter-âges	66 501	19	3 809,7	8	57	0	1
Salariés	128 415	37	20 214,2	43	157	8	16
Dont plan de formation de l'entreprise	102 444	29	9 355,8	20	91	7	14
Dont congé individuel de formation	13 104	3,8	3 994,4	8,4	305	-1	2
Dont contrats de professionnalisation	12 867	3,7	6 864,0	14,5	533	28	31
Demandeurs d'emploi	38 467	11	9 660,9	20	251	15	13
Dont demandeurs d'emploi aidés	28 280	8,1	6 780,5	14	240	10	7
Dont autres demandeurs d'emploi	10 187	2,9	2 880,4	6	283	33	32
Commerçants, professions libérales, autres	34 537	10	3 098,0	6,6	90	4	4
Total	348 145	100	47 271,4	100	136	3	7

63 116 diplômes ont été distribués en 2009, dont 59% des diplômes dits nationaux (84% dans le cas des grands établissements et écoles d'ingénieur et 58/59% pour les autres) ; c'est dire **l'importance des Diplômes d'université au sein des universités et du CNAM (41%)**. Noter que ces 63 000 diplômes sont 10% de l'ensemble des diplômes distribués par ces structures (9% pour les universités et 50% pour le CNAM).

Selon le type de diplôme, le temps de préparation varie beaucoup : les diplômes nationaux ont été préparés en moyenne en 331 heures (26% des stagiaires en université), ceux d'université en 132 heures (22% des stagiaires), alors que les formations culturelles l'ont été en 58 heures (20% des stagiaires) et les formations dites courtes en 29 heures (31% des stagiaires).

En 2009, 44% des diplômes nationaux distribués sont de niveau II (licences...), et 34% de niveau I (masters et par ailleurs doctorat, ingénieur...) :

Nombre de diplômes distribués	Universités	Grands établissements, écoles d'ingénieur	CNAM	Total	%
Niveau IV	4 936			4 936	13
Niveau III	2 939	10	195	3 144	9
Niveau II	14 387	27	1 876	16 290	44
Dont Licences	2 551	15	717	3 197	9
Dont licences professionnelles	9 473		353	9 826	27
Dont maîtrise	1 775			1 775	5
Niveau I	10 191	793	1 521	12 505	34
Dont master professionnel	5 421	3	250	5 674	15
Dont autres masters et MBA	3 527	533	36	4 096	11
Dont DEA, doctorat, ingénieur, RNCP	802	257	1 235	2 294	6
Total	32 453	830	3 582	36 875	100

Les 6 principales spécialités de formation, regroupant entre 80 et 90% des stagiaires sont axées sur l'humain et le savoir gérer, plus que sur les sciences ; noter l'importance « d'échange et gestion » pour le CNAM (39% des stagiaires CNAM) :

	Universités				CNAM					
	Nbre stagiaires	%	Nbre stagiaires (milliers)	hres	Durée moyenne	Nbre stagiaires	%	Nbre stagiaires (milliers)	hres	Durée moyenne
Services aux personnes	95 400	28	8 422		88	5 428	6		396	73
Sciences humaines et droit	62 969	18	8 961		111	8 681	10		218	140
Echange et gestion	30 224	9	9 936		329	33 041	39		8 345	253
Formation générale	57 174	17	7 054		123	4 454	5		316	71
Communication, information	20 532	6	3 720		181	15 599	19		2 329	149
Lettres et arts	33 233	10	1 913		58	2 455	3		256	104
Sous total	299 532	87	40 006			69 658	83		11 860	

Rapports, propositions, guides

Etude portant sur l'évaluation des pôles de compétitivité : rapport global

BearingPoint France SAS – Erdyn – Technopolis Group-ITD

Le rapport comprend des recommandations qui correspondent aux principaux questionnements de la mission d'évaluation :

- Pertinence : Reconduire la politique des pôles de compétitivité

- Cohérence : Redéfinir le positionnement de la politique des pôles dans la stratégie industrielle de l'État et dans le système d'appui à l'innovation
- Efficacité : Réaffirmer la compétitivité comme objectif principal, au cœur du métier des pôles (de l'« usine à projets » à « l'usine à croissance »)
- Efficience : Consolider le rôle du FUI
- Pérennité : Assurer une plus grande robustesse financière des pôles

Guide des 140 aides publiques et privées en faveur des artistes

Centre National des arts plastiques

Dans le cadre de ses missions de soutien à la création et d'information, le Centre national des arts plastiques (CNAP) publie *140 aides privées et publiques en faveur des artistes*. Ce guide est consacré aux différents soutiens apportés aux artistes par les acteurs privés et les structures publiques en France. Il fait suite à *196 résidences en France*, paru en mars 2010, et constitue ainsi le second ouvrage de la collection des « Guides de l'art contemporain ». Si les aides publiques interviennent le plus souvent en amont du travail de l'artiste, par des bourses d'aide à la recherche et à la création notamment, les initiatives privées se traduisent majoritairement par des prix récompensant le travail accompli.

Guide artisan, commerçant, industriel profession libérale « objectifs 2012

Edition annuelle du RSI

Ce guide est destiné à tous ceux qui ont décidé de se lancer dans la création ou la reprise d'une entreprise artisanale, industrielle, commerciale ou libérale. Il est consacré à l'examen des aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la création d'une entreprise mais n'a pas pour vocation de remplacer l'étude personnalisée qu'un spécialiste du conseil est en mesure d'apporter.